

ccfi MAG

Le magazine de ma **Communauté de Communes**

CULTURE

Découvrez les artistes
sélectionnés pour
le CLEA !

PETITE ENFANCE

**Le multi-accueil, un lieu
où il fait bon grandir !**

ACTION SOCIALE



Qui peut bénéficier du service de portage de repas à domicile ?

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Démarches d'urbanisme : bien comprendre le rôle de la CCFI.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Focus sur le déploiement du très haut débit en Flandre Intérieure.



8

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Espaces de coworking, produits bio-sourcés, mise en place du très haut débit pour l'ensemble du territoire : un vent d'innovation et d'évolution souffle sur la CCFI !



14

PETITE ENFANCE - JEUNESSE - ACTION SOCIALE

Éclairage dans ce numéro 2 sur le service de portage de repas à domicile et sur les modalités pour pouvoir en bénéficier. Nous sommes également allés à la rencontre des tout-petits dans les multi-accueils et avons assisté au spectacle Les Virtuoses avec les CM1 - CM2.



4

RETOUR EN IMAGES

Rétrospective en images (et parfois en flamand !) sur les événements qui ont marqué l'actualité de la Flandre Intérieure ces derniers mois.



7

ACTUALITÉS

La CCFI a voté l'octroi d'un fonds de concours pour soutenir les projets de ses 50 communes. Éclairage sur le sujet.



12

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Découvrez comment la CCFI appuie techniquement communes et habitants dans leurs démarches d'urbanisme.



11

ENVIRONNEMENT

Connaissez-vous Orme Activités ? Cette structure d'insertion entretient notamment les espaces verts de la CCFI.



6

L'INVITÉ DE LA CCFI

Pour ce deuxième numéro, nous avons interviewé Benoît DUMORTIER, directeur de l'Office de Tourisme Cœur de Flandre depuis mars dernier, pour faire le point sur la politique touristique du territoire.



10

TRAVAUX DE VOIRIE

Le hameau de la Croix du Bac, à Steenwerck, profite désormais d'un carrefour sécurisé et d'une place réaménagée. Zoom sur ce chantier.



16

CULTURE

Découvrez qui sont les cinq artistes sélectionnés pour intégrer les résidences-mission pour la saison 2016 - 2017 du Contrat Local d'Éducation Artistique.

CCFI Mag' - Communauté de Communes de Flandre Intérieure - numéro 2 - juillet 2016.

Directeur de la publication : Jean-Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure - Responsables d'édition : Jean-Pierre FERAMUS, CCFI et Bruno CHAUDEMANCHE, CCFI - Rédaction : Service Communication, CCFI - Conception graphique et réalisation : Audacioza Studio, Wemaers-Cappel - Impression : Nord'Imprim, Steenvoorde - Routage : La Poste - Dépôt légal : en cours - ISSN : 2493-1047 Cette impression à 50 000 exemplaires du magazine, avec un papier SATIMAT GREEN 115g, permet d'économiser sur le plan environnemental 31 096 litres d'eau, 2 153 kg de bois, 1 325 kg de matières envoyées en décharge et 153 kg de CO₂.

Innovier pour faire avancer la Flandre Intérieure

J'ai le plaisir de vous adresser le deuxième numéro de votre CCFI Mag', pour la période de juillet à septembre. Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter une excellente période estivale qui vous permettra de profiter de la multitude de paysages et de couleurs qu'offre la Flandre Intérieure. Ce territoire, nous avons choisi d'en améliorer constamment la qualité de vie. Le projet de territoire que nous élaborons actuellement a été nourri par vos idées et remarques en réponse au questionnaire que nous vous avons adressé. Pour cela, je m'associe aux élus et techniciens pour vous remercier chaleureusement pour vos retours. Cette envie d'entreprendre de nouveaux projets permet à notre territoire d'avancer. Une marche en avant qui concerne les habitants, les entreprises mais également nos 50 communes, à qui nous avons choisi d'apporter une aide financière pour les épauler dans leurs projets. Un fonds de concours de 50 000 euros par commune sera ainsi alloué équitablement. Si la Flandre Intérieure est très attachée à ses traditions, comme la langue flamande, elle est également innovatrice. La CCFI accompagne cette dynamique de développement économique et technologique. Espaces de coworking, très haut débit pour tous, produits éco-responsables sont autant de leviers qui permettront d'accroître encore davantage notre attractivité et



vosre confort de vie.

L'amélioration de votre qualité de vie commence par celle de votre quotidien. C'est pourquoi la CCFI vous offre des services de proximité, de la petite enfance au portage de repas à domicile en passant par vos démarches d'urbanisme. Je vous laisse les découvrir !

Jean-Pierre BATAILLE
Président de la CCFI

ÉDITORIAL

ZOOM SUR SAINT-JANS-CAPPEL

Un village animé au pied des Monts de Flandre

Saint-Jans-Cappel, village de 1 766 habitants pour une superficie de 7,96 kilomètres carrés, est une bourgade rythmée par 35 associations et des manifestations renommées ! Offrant un panorama aussi exceptionnel que dépaysant à ses visiteurs, au cœur des Monts de Flandre, la commune profite d'un cadre bucolique avec le site départemental Marguerite Yourcenar.

► Une histoire purement flamande

Le nom de la commune tient son origine du flamand « Sint-Janskappel », une chapelle vouée à Saint Jean-Baptiste ayant été le berceau du village.

► Un signe particulier ?

La place prépondérante de la démocratie participative peut être mise en avant par la présence d'un conseil des sages, d'un conseil municipal des jeunes et d'un groupe du mouvement colibri.

► Saint-Jans-Cappel et la CCFI

Concernant la voirie, la CCFI a permis l'aménagement de la rue au Beurre. Le service de portage de repas à domicile a également été optimisé.

Retrouvez à chaque numéro un zoom sur une commune choisie au hasard.





Vous avez été près de 350 à nous donner votre avis dans le cadre du projet de territoire. Vos questionnaires ont été analysés avec la plus grande attention et portés à la connaissance des élus. Vos réponses nous seront d'une utilité précieuse dans l'élaboration de nos actions opérationnelles. Pour cela, nous tenions à vous en remercier !

Participer au financement d'un équipement sportif à vocation intercommunale, c'est aussi cela la CCFI, comme ici à Steenwerck avec la salle omnisports de la commune.



Les groupes de travail, regroupant élus communautaires et acteurs du territoire, se réunissent pour élaborer sur le terrain votre projet de territoire. Dix thématiques ont été retenues comme par exemple le tourisme, l'action sociale ou encore la mobilité.

40 jeunes, âgés de 17 à 20 ans, ont suivi durant une semaine la formation générale BAFa à Steenvoorde en avril dernier. Effrayants n'est-ce pas ?



Pour les vacances d'été, pas moins de 7 séjours ont été organisés par le service Jeunesse de la CCFI, pour un total de 300 places !



Les cinq artistes sélectionnés pour animer les résidences-mission pour la saison 2016-2017 ont été reçus à la CCFI par Bénédicte CREPEL, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Tourisme.

Suite aux inondations survenues fin mai, le service Voirie de la CCFI a été mandaté pour venir prêter main forte aux habitants des communes sinistrées et remettre en état au plus vite les voies de circulation.



L'agence de développement économique SOFIE (Saint-Omer Flandre Interface d'Entreprises) organise des petits-déjeuners thématiques avec les entreprises des zones d'activités de Flandre Intérieure. Comme ici, au sein de l'entreprise CAMIBAT, à Bailleul sur le thème de la pénibilité au travail.



Pour la deuxième année consécutive, la CCFI était partenaire de l'épreuve cycliste « les 4 Jours de Dunkerque » en lien avec la municipalité de Cassel. La quatrième étape des Monts « Audruicq-Cassel » a une nouvelle fois attiré de nombreux spectateurs !

L'octroi d'un soutien financier de 50 000 euros par commune pour soutenir l'investissement communal : une décision votée à l'unanimité en Conseil Communautaire !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Plusieurs communes de Flandre Intérieure ont déjà signé la charte « oui au flamand » et s'engagent ainsi pour la préservation de notre patrimoine linguistique. Plus qu'une fierté, la langue flamande fait partie de l'ADN de notre territoire. Quatre communes ont, ou auront très prochainement, une signalétique d'agglomération bilingue : Saint-Jans-Cappel, Bailleul, Berthen et Flêtre. Une première dans la région !

 **7 communes** ont déjà souscrit à la charte, ce chiffre aura **doublé en 2017 !**



WEET JE GY DAT ?

Traduction en Flamand

Defrente prochien van Binnen-Vlaanderen hen al de Keure «Ja om 't Vlamsch» handteëkt en werken azoo om nuuze taelepatrimoonje te beschermen.

Meer of nuus preus maeken, de Vlam-sche taele is een deël van de ADN van nuuze streeke. Vier prochien hen al tweëtaelige paneels (of gaen dat alicht krygen) in 't ingaen van 't stei of 't durp : Sint-Janskappel, Belle, Berten en Vleeter. 'T is de eerste keer in de streeke !

 **7 prochien hen** al de Keure handteëkt, 't gaet twee keers meer **zyn in 't jaer 2017!**



Le service Bureau d'Etudes de la CCFI est parti à la rencontre des 50 maires des communes de la CCFI pour faire état de leurs voiries et anticiper les futurs travaux à réaliser.

Benoît DUMORTIER

Directeur de l'Office de Tourisme Cœur de Flandre

Pour ce deuxième numéro, nous avons choisi de nous intéresser à la politique touristique de la Flandre Intérieure avec la mise en place récente de l'Office de Tourisme Cœur de Flandre. Nous sommes allés à la rencontre de Benoît DUMORTIER, directeur depuis le 7 mars 2016.

1. Benoît, pouvez-vous nous éclairer sur la mission de l'association « Office de Tourisme Cœur de Flandre » et les raisons de sa création ?

L'Office de Tourisme Cœur de Flandre a été lancé en janvier 2016, sous l'impulsion de la CCFI, pour répondre à une double problématique : être au cœur de la stratégie touristique du territoire et devenir un relais entre les acteurs touristiques et la collectivité. Nous avons choisi d'unir les forces de nos cinq antennes touristiques pour attirer toujours plus de touristes en Flandre Intérieure. Pour cela, nous nous appuyons sur trois piliers que sont la valorisation de la destination « Cœur de Flandre » en développant une stratégie touristique ambitieuse, la promotion du territoire avec un accueil uniformisé et enfin la commercialisation des prestations offertes par nos partenaires (hébergement, musées, etc.).

La Flandre Intérieure est une destination plurielle, c'est un réel atout pour notre économie.

José MACKÉ
Président de l'Office de Tourisme Cœur de Flandre



2. Grâce à cette nouvelle entité, le visage de l'accueil touristique sur la CCFI va-t-il changer dans les prochaines années ?

L'accueil touristique est en pleine mutation depuis quelques années. Aujourd'hui, le touriste ne vient plus en première intention, mais pour avoir une information complémentaire, une plus-value. À nous d'instaurer une relation personnalisée sur nos accueils physiques pour donner envie à nos touristes de passer du temps en Flandre Intérieure tout en faisant vivre notre économie. Nos bureaux d'information touristique doivent, en parallèle, s'adapter à la baisse de leur fréquentation en s'intégrant, par exemple, aux manifestations locales et extérieures. Le numérique est évidemment l'un de nos fers de lance. Site, réseaux sociaux, applis touristiques et communication doivent valoriser d'une même voix le « Cœur de Flandre ».

3. Comment travaillez-vous avec les autres structures touristiques pour promouvoir le territoire de la CCFI, situé au carrefour de nombreux autres pôles d'attractivité ?

Il faut bien avoir en tête que l'ensemble des acteurs présents en Flandre œuvrent vers un même but : attirer les touristes. Nous ne dérogeons pas à la règle et nous savons que pour promouvoir la Flandre Intérieure, nous devons nous appuyer sur nos partenaires locaux mais également sur ceux qui valorisent plus largement la destination « Flandre ». Au final, le choix appartiendra au touriste qui n'a pas de frontière. Mettre en place et échanger sur des projets communs et transversaux entre territoires nous permettront d'optimiser nos actions !

4. Réussir à mettre en lumière un territoire entier plutôt que quelques points d'intérêt est un vrai défi. Comment allez-vous y parvenir ?

Tout d'abord grâce à notre restructuration et à l'uniformisation de nos points d'accueil. Aujourd'hui, nous travaillons tous pour un territoire, en fonction de nos compétences. D'ailleurs, nos agents bougent d'un point à un autre ! Il s'agit d'un vrai défi mais nous y parviendrons. Cela passe déjà par la communication avec prochainement une seule entrée web et une brochure unique. Evidemment, certains points d'intérêt sortent du lot mais ils sont autant de portes d'entrées pour découvrir le reste du territoire, très facilement accessible.

5. Originaire du Nord de la France, vous l'avez quitté quelques années et êtes revenu pour saisir cette opportunité. Qu'est-ce qui vous plaît tant ici ?

J'ai choisi de venir relever ce très beau challenge en Flandre, un territoire à l'image rurale préservée et proche des grands pôles d'attractivité. Être à la fois au cœur de l'Europe et en pleine campagne, je pouvais difficilement trouver mieux, non ?

Fonds de concours : la CCFI vient en aide aux communes

Grâce à la mise en place d'un fonds de soutien à l'investissement communal, la CCFI a décidé de soutenir financièrement chacune de ses cinquante communes pour réaliser leurs projets. Éclairage.

Ce ne sont pas les projets qui manquent pour nos communes. Mais le contexte de réduction des dotations de l'État oblige les maires à « tailler dans le vif » dans leurs dépenses communales. Pour pallier en partie ce manque de financement, la CCFI a décidé d'octroyer à chacune de ses communes un fonds de concours pour réaliser leurs projets. Ce soutien financier, plafonné à 50 000 euros par commune, permettra de soutenir

l'économie locale. Chaque commune, à raison de dix communes par an, aura donc la possibilité de proposer un ou deux dossiers. Les dix communes les moins peuplées sont celles qui bénéficieront les premières de leur fonds de concours, après délibération du Conseil Communautaire. Pour chaque projet, le montant alloué par la CCFI sera au maximum égal à celui de la commune (dans la limite de 50 000 euros). Au total,

ce sont 2,5 millions d'euros qui seront ainsi redistribués sur cinq ans pour des projets, immobiliers pour la plupart, de rénovation de bâtiments publics, de construction d'équipements communaux ou encore de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. La rénovation d'une toiture d'église ou des travaux pour une salle des fêtes sont par exemple en projet.



LA PHRASE

Chacune de nos 50 communes recevra 50 000€ d'ici à 2020.

Jean-Pierre BATAILLE
Président de la CCFI

Web-série : la CCFI va faire appel à vos talents !

La CCFI va prochainement lancer sa web-série et un appel à candidatures pour tenir le rôle principal.

Quelles sont nos missions et les services de proximité que nous exerçons au quotidien ? Que fait la CCFI pour améliorer votre qualité de vie ? Une web-série, diffusée notamment via les réseaux sociaux et composée de mini épisodes ludiques, viendra bientôt répondre à toutes vos interrogations ! Et qui de mieux qu'un habitant de la CCFI pour s'adresser à vous ? La CCFI a donc décidé de faire appel à vos qualités de comédien pour tenir le rôle principal devant la caméra. À la rentrée, un metteur en scène local sera mandaté pour recruter les jeunes talents du territoire. Un jury sélectionnera ensuite qui sera la voix et le visage de la CCFI pour cette web-série. Pourquoi pas vous ? Suivez de près les réseaux sociaux et la page Facebook de la CCFI, vous en saurez plus très prochainement...



L'accès au très haut débit va renforcer l'attractivité de notre territoire

Aujourd'hui inégalement réparti, l'accès à Internet est un gage d'attractivité pour notre territoire et de compétitivité pour nos entreprises. Demain, habitants et entreprises de la Flandre Intérieure bénéficieront du très haut débit. Zoom sur l'avancée de ce déploiement et les travaux d'envergure à mener.



Mb **100 à 200**
méga bits en très haut débit,
contre 30 méga bits en ADSL

En **2025** toute la CCFI
disposera
du très haut débit

1 **51 065**
nombre prévisionnel de
prises à remplacer sur la CCFI

**La fibre
permettra à
nos entreprises
de développer
des services
innovants.**

Régis DUQUENOY
Vice-Président en charge
des Grands Projets

Le déploiement du très haut débit

Le numérique fait aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien. La technologie ADSL, actuellement en place en Flandre Intérieure, ne garantissant pas équitablement un accès à Internet de qualité (le débit diminuant proportionnellement à l'éloignement de la source), notre territoire est en train de basculer progressivement vers la fibre optique. La fibre optique est un fil de verre, très fin, qui conduit la lumière. Elle permet de transporter d'immenses quantités de données sur plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres. Son but est de garantir un déploiement homogène du très haut débit pour les habitants et les entreprises, et ce sur l'entièreté de nos 50 communes. Ce projet est porté par une initiative publique, avec le Syndicat Mixte La Fibre Numérique 59/62, dans laquelle la CCFI s'investit au quotidien par l'intermédiaire du Syndicat intercommunal d'Énergie des communes de Flandre. Des marchés ont également été attribués afin de mettre en œuvre les opérations de montée en débit. Ces travaux ont débuté en juin 2016 sur certaines communes du territoire. Plus qu'une problématique d'aménagement et d'amélioration du quotidien de nos habitants, la compétitivité de nos entreprises dépend en partie du très haut débit !

Deux grandes phases de déploiement

► **2016 - 2020 : amélioration du débit disponible**

Rendre éligibles tous les abonnés à une offre «Triple Play» (Internet, téléphone, télévision par Internet), via la fibre jusqu'à la maison ou par des technologies alternatives telles que des opérations de montée en débit. Une partie du linéaire cuivre sera remplacée par de la fibre optique afin d'augmenter les débits. Les grands sites publics et parcs d'activités économiques sont prioritaires.

► **2020 - 2025 : la fibre optique (très haut débit) pour tous**

Durant cette seconde phase de travaux, les habitants ayant bénéficié d'une simple opération de montée en débit seront couverts en fibre optique.

Coworker en Flandre Intérieure devient une réalité !

Les espaces de coworking existent depuis 2005, on en dénombre une quinzaine dans notre région. Ces espaces, entre la maison et le travail, permettent aux créateurs de rompre l'isolement, de rencontrer, d'échanger et de trouver des synergies créatives et innovantes avec d'autres entrepreneurs. Ils sont également ouverts aux télétravailleurs, salariés nomades, associations, artisans, etc. La CCFI s'est inscrit dans cette démarche synonyme d'attractivité, de création et de développement d'entreprises. Cinq espaces de coopération et d'innovation seront aménagés sur le territoire le long des axes autoroutiers et ferroviaires. Il sera possible d'y louer un espace de travail, des salles de formation ou de réunion à l'heure, demi-journée ou journée. Un ou plusieurs labos de codesign¹ et fablab¹ compléteront ces nouveaux services. Il sera dès lors possible de codesigner de nouveaux produits et de les prototyper² grâce aux machines outils mises à disposition (imprimantes 3D, fraiseuses, découpeuses laser). Le premier espace verra le jour en Flandre Intérieure dès la rentrée !

Vous souhaitez coworker ? Contactez-nous !

¹Espaces partagés permettant de concevoir un objet et d'en travailler le design. ²Réaliser un exemplaire non définitif d'un produit.



Zoom sur : L'entreprise KLIM'TOP CONTROLS

Recréer une atmosphère de conservation artificielle pour le stockage de légumes frais : telle est la spécialité de KLIM'TOP CONTROLS, installée historiquement sur la zone d'activités du Peckel, à Hardifort. Cette entreprise de 30 salariés, issus pour trois quarts du territoire de la CCFI, produit une large gamme d'unités frigorifiques permettant d'éviter le vieillissement des légumes. 140 installations optimisant la conservation légumière (jusqu'à 4 000 tonnes par unité) ont été produites en 2015, pour 7,4 millions d'euros de chiffre d'affaires. Son implantation en Flandre Intérieure, au cœur d'une région légumière, permet aux grands distributeurs et industriels agro-alimentaires de faire appel à l'agriculture locale en évitant au maximum l'importation de contre-saison. Depuis dix ans, KLIM'TOP CONTROLS est orientée à l'export et un agrandissement de 2 000 mètres carrés du bâtiment actuel est prévu ! Eric COLPAERT, codirigeant, nous a communiqué ses axes de développement portant sur une meilleure technicité ou encore les économies d'énergie. KLIM'TOP CONTROLS, réalisant d'ores et déjà la moitié de son chiffres d'affaires à l'international, va donc devoir recruter prochainement !



Innovation : la CCFI et les produits bio-sourcés

La filière des produits bio-sourcés se développe dans de nombreux secteurs d'activité. Ces produits, issus de matières premières d'origine végétale, sont utilisés pour remplacer les matières d'origine pétrolière. Par exemple, le bioplastique est fabriqué à base de maïs. Cette filière, en pleine émergence, dispose d'un fort potentiel en terme de créations d'emplois sur notre territoire car 70% de nos sols sont exploités par l'agriculture. L'enjeu en matière de développement économique est donc très important, mais ce sont bien les problématiques environnementales et sociétales qui rendent cette filière incontournable. Forte de ce constat, la CCFI a intégré un projet régional autour des produits bio-sourcés, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre d'Agriculture : Eura Industry Innov. Ce projet structurant impactera le fonctionnement de notre territoire, en apportant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises de ce secteur. Mise à disposition de services pour les entreprises, valorisation foncière ou aménagement d'infrastructures sont autant de leviers que la CCFI pourra, à terme, activer !

Sécurisation de la voirie et aménagement du lieu de vie : zoom sur Steenwerck

Le centre du hameau de la Croix du Bac, dans la commune de Steenwerck, a été métamorphosé grâce à d'importants travaux de voirie qui se sont déroulés en deux phases : sécurisation du carrefour et aménagement de la place. Ce chantier a nécessité une dépense de 250 000 euros pour la CCFI.

AVANT



APRÈS



Les automobilistes qui empruntent régulièrement ce carrefour accidentogène et les habitants du hameau peuvent être satisfaits. Les travaux entamés fin mars 2015 sont terminés ! Une convention signée entre le Département du Nord, la CCFI et la Commune de Steenwerck, a permis d'optimiser la coordination et la sécurité du chantier du carrefour, son coût et sa rapidité d'exécution. Son but ? Améliorer la visibilité en décalant notamment le carrefour de la route départementale 122. Pour un montant de 130 000 euros, la CCFI a financé la pose d'un plateau ralentisseur au centre du carrefour, un marquage spécifique ainsi que la réalisation de trottoirs. La place de la Croix du Bac a, quant à elle, bénéficié d'un lifting complet : aménagement plus sobre et pratique, piétonisation et perspective accentuée vers l'église. La CCFI, principal financeur de cette seconde phase à hauteur de 120 000 euros, a per-

mis la pose d'un béton désactivé, d'un trottoir en façade du monument aux morts et l'aménagement de dix-sept places de parking délimitées, dont une place PMR. Un mobilier urbain qualitatif a ensuite été apposé par la commune.

Échanger avec les maires pour anticiper et prioriser nos travaux.

Jacques HERMANT
Vice-Président en charge de la Voirie, de l'Agriculture et des Travaux

Le service Bureau d'Etudes et Jacques HERMANT, Vice-Président, rencontrent les maires de toutes les communes du territoire pour faire un état des lieux des interventions réalisées et de celles à programmer. Le but est également de compléter et mettre à jour le diagnostic voirie et de vérifier l'exactitude des plans, comme ici à Sercus.



Un partenariat « gagnant-gagnant » entre la CCFI et Orme Activités pour l'entretien des espaces verts du territoire

Toute l'année, en suivant les saisons, 44 salariés en contrat aidé originaires de Flandre Intérieure œuvrent au quotidien pour embellir le cadre de vie verdoyant des habitants de la CCFI.

39 000, c'est le nombre d'heures passées par les salariés d'Orme Activités dans les communes de la CCFI pour l'embellissement et l'entretien des espaces verts chaque année. Cette association passerelle accueille des personnes éloignées de l'emploi pour leur reconstruire un projet professionnel. Comptant 100 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion et basée à Hazebrouck, Orme Activités propose des contrats aidés de 26 heures hebdomadaires aux bénéficiaires du RSA, aux travailleurs en situation de handicap, aux jeunes ayant abandonné le circuit scolaire ou encore aux plus de 50 ans privés d'emploi. Œuvrant dans le bâtiment, le recyclage d'objets ou encore les haltes-gares, l'association travaille en partenariat avec la CCFI depuis deux ans pour la taille douce des haies, l'élagage des chemins pédestres ou l'entretien des massifs de plantes par exemple.



Une méthode alternative pour préserver la biodiversité : le fauchage tardif

La CCFI dispose de 1 500 kilomètres de voiries à proximité desquelles la nature est très souvent présente. Les bords de routes abritent une faune et une flore riches et diversifiées.

Ces abords représentent de véritables corridors écologiques qu'il convient de préserver. En laissant pousser la végétation sur les bas-côtés des routes, le développement de la flore est préservé, tout comme la circulation et la reproduction des espèces animales abritées dans ces herbes hautes.

La CCFI a donc fait le choix de proposer aux communes qui le souhaitent, en complément de l'entretien habituel, d'avoir recours au fauchage tardif. Cette technique permet d'ajuster les interventions d'entretien en fonction du cycle des plantes et de la vie des animaux. Ce fauchage particulier tient évidemment compte des impératifs de sécurité : virages, carrefours, etc.



Flandre Récup, créée à l'initiative d'associations d'insertion du territoire, agit pour réduire sensiblement nos déchets en offrant une seconde vie aux objets du quotidien. Une ressourcerie a ainsi été implantée rue du Milieu à Hazebrouck pour collecter, remettre en état et revendre les objets et matériaux dont leurs propriétaires n'ont plus besoin. Différents modes de collecte sont possibles : vide-greniers sur appel, déchèteries, dépôt volontaire, etc. Si les objets les mieux conservés sont triés et remis en état par des personnes en parcours d'insertion, les plus endommagés sont envoyés vers les filières de recyclage dédiées.

Une réponse innovante et efficace pour réduire les déchets.





De l'élaboration à l'application du document d'urbanisme

Aiguiller nos habitants dans leurs projets et appuyer techniquement nos communes dans leurs démarches, tel est le rôle support de la CCFI en matière d'urbanisme.

Depuis juillet 2015, la CCFI se positionne comme l'interlocuteur privilégié des communes en leur apportant l'ingénierie nécessaire pour l'instruction de leurs demandes d'urbanisme. Nos équipes apportent leur ex-

pertise et facilitent le cheminement des dossiers et des projets, en lien direct avec les élus, les professionnels, les organismes spécialisés et les promoteurs du territoire. Avec plus de 2 000 actes d'urbanisme en moyenne chaque année, le service Urbanisme et Instruction du Droit des Sols est amené à traiter les permis de construire, les déclarations préalables, les permis d'aménager et les certificats d'urbanisme opérationnels. La CCFI réalise l'intégralité de l'instruction des demandes d'urbanisme au regard des contraintes réglementaires et législatives. Elle transmet aux mairies, au bout du processus, une proposition d'arrêté pour signature par le maire (qui est compétent en la matière) avant notification à l'habitant. Pour les projets plus complexes, demandant un questionnaire réglementaire avancé ou pour des questions sur la faisabilité d'un projet, il est fréquent que les communes orientent leurs concitoyens vers la CCFI. Habitants que nous accueillons et accompagnons dans leurs démarches, avec ou sans rendez-vous, dans les locaux aux horaires d'ouverture. Si vous envisagez de réaliser un projet, votre dossier passera forcément entre les mains des agents

La CCFI apporte l'ingénierie et l'accompagnement nécessaires aux communes et à leurs habitants en matière d'urbanisme.

Valentin BELLEVAL
Vice-Président en charge
de l'Aménagement, de l'Urbanisme,
de l'Habitat et de la Politique
de la Ville

de la CCFI pour être instruit. Cependant, votre mairie reste votre premier interlocuteur mais également l'endroit où déposer toutes vos demandes d'urbanisme.

Pour aller plus loin

À l'heure actuelle, notre territoire comporte 39 documents d'urbanisme différents (Plans Locaux d'Urbanisme, Plan d'Occupation des Sols, etc.) qui sont autant d'outils de travail complexes pour nos agents. La CCFI s'est donc lancée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui couvrira l'ensemble de ses communes. Ainsi, fin 2017, un seul document homogène simplifiera et unifiera l'application des règles d'urbanisme dans toutes les communes de Flandre Intérieure.

Halte-gare d'Arnèke : troisième affluence de la CCFI !

Avec 400 montées-descentes quotidiennes, la halte-gare d'Arnèke est la troisième gare après les pôles d'Hazebrouck et Bailleul.



Son emplacement sur l'axe Lille-Hazebrouck-Dunkerque est stratégique, mais pas seulement. En effet, des travaux d'aménagement ont été réalisés pour améliorer sensiblement l'accès aux quais et inciter à l'usage du train pour se rendre au travail par exemple. Hier exclusivement liée à l'activité du fret, la nouvelle offre de service développée à proximité immédiate de la halte a aujourd'hui achevé sa recon-

version. Avec ces nouvelles activités économiques, la fréquentation des quais de la gare a pratiquement doublé. Cette belle réussite servira d'exemple aux travaux d'aménagement futurs des haltes de Nieppe et Renescure notamment. Elle permet également d'envisager de nouveaux équipements et services à Arnèke pour encore optimiser l'aménagement de qualité de cet emplacement.

Patrimoine et paysage : épauler vos projets dans les périmètres à enjeux

La CCFI coopère avec l'Architecte des Bâtiments de France pour faciliter vos démarches.



Bon nombre de communes disposent de monuments historiques ou de sites inscrits. Ainsi, pour toute demande d'urbanisme située dans

un périmètre concerné, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est amené à émettre un avis sur la faisabilité ou non des projets au regard du respect du patrimoine architectural ou des paysages. Cet avis est nécessaire au service instructeur de la CCFI pour délivrer ensuite les demandes d'urbanisme.

Depuis septembre 2015, afin de faciliter le lien entre les habitants, élus et professionnels du territoire, l'ABF tient une matinée de permanence chaque mois dans les locaux de la CCFI à Hazebrouck. Sur rendez-vous, les porteurs de projets ont ainsi la possibilité de le rencontrer et de pouvoir échanger directement. Ces permanences très utiles rencontrent un vif succès, les 7 premières matinées ayant débouché sur 91 rendez-vous ! Celles-ci reprendront dès la rentrée.

LE
SAVIEZ
-VOUS ?

Le Parc d'Activités de la Verte Rue, à Bailleul, concilie renaturation, biodiversité et développement économique. Explication.

Parmi les zones d'activités intercommunales se démarque celle de la Verte Rue, initiée en 2005 à deux pas de l'autoroute A25. Sa particularité est d'être aménagée en parfaite adéquation avec l'environnement dans lequel elle se trouve. Accueillant des activités industrielles, artisanales et de services, cette zone offre un cadre de travail très qualitatif à ses 13 entreprises en respectant l'équilibre naturel du lieu. Le parti pris d'aménagement est simple : s'inspirer du bocage flamand composé de trames et de fossés renforcés par des plantations. Ainsi, de petits fossés peu profonds ont été creusés sur l'ensemble de la zone pour gérer de manière innovante et efficace la problématique hydraulique. Ces espaces de gestion des eaux de pluie ont permis à un espace auparavant occupé par l'agriculture de retrouver une plus grande biodiversité et de favoriser le refuge de certaines espèces animales. A ce jour, 4 parcelles de 5 000 à 10 000 mètres carrés sont encore disponibles !





Le portage de repas : un service de proximité

Le portage de repas à domicile est assuré par notre pôle Action Sociale. Ce service d'aide à la personne se charge, chaque jour, de livrer plusieurs centaines de repas sur l'ensemble de nos communes.

Depuis début 2016, la compétence « portage de repas à domicile » a été harmonisée sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, chacune des cinquante communes peut bénéficier de ce service permettant un maintien à domicile. Offrir une alimentation variée et équilibrée, tout en apportant une présence au quotidien, telle est la finalité de ce service de proximité.

► Qui peut bénéficier de ce service ?

Peuvent se faire porter un repas les personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de handicap ou sortant d'hospitalisation, et résidant sur le territoire de la CCFI.

► Comment fonctionne la livraison ?

Il est possible de commander un repas pour chaque jour de la semaine. Les livraisons, quant à elles, s'effectuent du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h30. Plus qu'une livraison, c'est une

présence, un sourire, un échange avec l'utilisateur qui est parfois seul durant toute la journée.

► De quoi sont composés les repas ?

Le menu, pouvant s'adapter au régime de chacun, est composé d'une entrée, d'un plat de résistance, de fromage avec pain et d'un dessert.

► Pour s'inscrire et commander, c'est très simple !

Il vous suffit de remplir une fiche de renseignements avec l'aide de nos agents. 48 heures plus tard, votre service est opérationnel ! La commande se passe le matin, dès 8h30 grâce à la grille des menus transmise chaque semaine.

Rompres l'isolement et pallier l'absence ou l'éloignement des proches.

Carole DELAIRE
Vice-Présidente en charge
de la Petite Enfance,
de la Jeunesse et de l'Action Sociale

 **430**
usagers bénéficiaires

 **460**
kilomètres par jour
parcourus

 **7** agents
à votre service

 **340**
plateaux-repas distribués
quotidiennement

Les CM1-CM2 époustouflés par Les Virtuoses

Ces deux pianistes se sont lâchés sur scène pour mêler musique, magie moderne et clowneries à la Chaplin.

Les 21 et 22 avril derniers, 1 717 élèves et enseignants ont participé aux trois représentations des Virtuoses offertes par la CCFI au Centre André Malraux d'Hazebrouck. Les Virtuoses leur ont proposé un spectacle riche en musique, magie et comédie mêlant rire, émotion et illusion. Les enfants, ravis, n'ont pas hésité à leur réserver une «standing ovation» à la fin de chaque spectacle. Suite au show, les élèves ont échangé avec Julien et Mathias, les artistes originaires de Flandre Intérieure, en leur posant des questions sur leur création artistique mais aussi des questions beaucoup plus originales ! Ce travail, en partenariat avec les artistes, l'Éducation Nationale et le Centre André Malraux a permis d'intégrer cet événement dans le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves du territoire. Et au regard des nombreux mots de remerciement reçus, les enfants ont apprécié !



© Les Virtuoses - Jérôme Pouille



Le multi-accueil, un lieu où il fait bon grandir

Assurer le bien-être des enfants de la CCFI, les préparer à la vie en communauté : telle est la vocation des deux structures de type multi-accueil du territoire. Ainsi, « l'Escale des Monts » à Méteren et « Les P'tits Géants » à Steenvoorde accueillent respectivement 40 enfants, jusqu'à 4 ans. Entourés par nos professionnels, Cadres de Santé, Infirmières, Educatrices Jeunes Enfants, Auxiliaires de Puériculture ou encore CAP Petite Enfance, les chérubins évoluent librement en fonction de l'avancement de leur motricité et jouent ensemble comme bon leur semble. Des ateliers réguliers sont également organisés en intérieur ou extérieur pour rythmer les journées des petits, regroupés par classes d'âge (activités manuelles, comptines, ateliers motricité, etc.). Consultés très régulièrement, les parents participent activement au projet pédagogique des structures et aux moments festifs ponctuels, tout en faisant confiance au professionnalisme de nos équipes pour mener leurs enfants vers la scolarisation. Preuve de la confiance accordée à ce principe de coéducation, les parents tiennent à placer frères et sœurs dans un même multi-accueil. Accueillant de manière régulière ou occasionnelle les enfants, ces deux structures sont le parfait complément des Assistants(es) Maternels(les) !

Des sorties à la journée pour tous les goûts !

Offrir des activités de qualité pour nos jeunes pendant les vacances scolaires de Pâques et d'été, tel est le but des sorties à la journée organisées par le service Jeunesse. Depuis le début de l'année 2016, la CCFI a mis en place un tout nouveau programme de sorties pour les jeunes de 12 à 17 ans, habitant dans l'une des 50 communes de la CCFI. Laser Game, Bellewaerde, Paintball, Accrobranche, Pairi Daiza, Patinoire, Aqualud, Opale laser, Bobbejaanland ou encore Plopsaland : nos adolescents ont largement de quoi trouver leur bonheur ! Par ailleurs, dans un souci d'équité et pour pouvoir accueillir des jeunes issus des quatre coins de la CCFI, des lieux de ramassage différents sont planifiés à chaque sortie. Cette année, 20 sorties loisirs ont été programmées, à des tarifs établis en fonction des revenus familiaux, pour un total de 800 places !

Plus d'informations sur les sorties à la journée sur le site Internet de la CCFI.



Les cinq artistes retenus en résidences-mission pour la saison 2016-2017 sont connus !



► Caroline Hofman : artiste plasticienne

Matière, corps et langage : l'environnement du quotidien est détourné pour inviter le spectateur au voyage. Matières brutes et accessoires sont ainsi transformés pour créer de véritables œuvres d'art qui interpellent le regard. Le travail de Caroline Hofman mettra en avant les histoires du territoire : sa formation, son paysage, sa vie sociale et son patrimoine.

► Marguerite Péchillon et Stéphane Lapalus : Danse contemporaine, musique et écriture

Un duo détonnant, alliant danse, chorégraphie, musique et écriture, qui s'articule autour de la création, la diffusion et le partage à visée artistique, sociale et culturelle. Danse et musique deviennent des expériences épanouissantes au travers de balades dansées, de temps de danse parents/enfants, d'improvisation en lien avec la Flandre, de danse en collège et lycée, de concerts ou encore d'écriture.



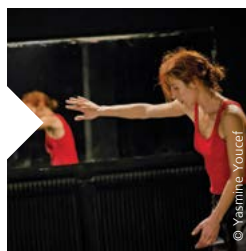
► Sarah Carré : auteure pour le théâtre

Ses pièces sont nourries d'histoires empruntées au réel. Ses textes interpellent les jeunes et les moins jeunes sur le monde dans lequel nous vivons. Sarah Carré souhaite mettre en place une rencontre durable entre les habitants, sans distinction d'âge, et son travail d'écriture. À partir de rencontres et d'échanges, de gestes artistiques partagés, elle désire les inviter à poser des mots sur leur territoire, leur patrimoine.



► Yasmine Youcef : artiste chorégraphique

Yasmine Youcef déploie dans son travail les outils de la perception pour se mettre en mouvement. Nos différents sens sont l'occasion pour elle de toujours renouveler sa pratique de danse contemporaine, avec une large place laissée à l'improvisation. Histoire, géographie, géologie, mythologie : les lieux traversés sont sources d'inspiration. Les habitants redécouvriront leur territoire par « un pas de côté » ou une danse à écrire en chemin.



► Collectif KARAKOL : Camille Cornille, architecte et photographe et Aline Gayou, paysagiste et illustratrice

Savoureux mélange entre un bureau d'étude urbaine et un atelier de création, Karakol propose des installations qui modifient l'espace public ou privé, pour des manifestations culturelles ou transformations urbaines. Raconter l'espace, inventer, réenchanter pour créer du dialogue social : le collectif suscitera intérêt et curiosité pour réfléchir ensemble et comprendre l'identité de notre lieu de vie.



INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE

► Adresse

Centre Directionnel
41, avenue De Lattre de Tassigny
59190 HAZEBROUCK

► Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

► Contact

03 28 50 50 50
mailccom@cc-flandreinterieure.fr

PISCINE INTERCOMMUNALE BAILLEUL

► Adresse

Piscine intercommunale
4 allée Pierre de Coubertin
59270 BAILLEUL

► Horaires d'ouverture

Lundi : 18h35 - 20h00
Mardi : fermé au public
Mercredi : 17h30 - 19h00
Jeudi : 16h30 - 19h00
Vendredi : 18h00 - 20h00
Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Dimanche : 10h00 - 12h00

► Contact

03 28 49 12 57

► Service Portage de Repas

03 59 68 40 18
portagederepas@cc-flandreinterieure.fr

► Service Jeunesse

03 59 68 40 19

► Service Petite-Enfance

03 28 50 50 50

► Multi-Accueil Méteren

03 28 40 66 88

► Multi-Accueil Steenvoorde

03 28 50 11 41

► Relais Assistants Maternels

03 28 50 50 50
ramifi@cc-flandreinterieure.fr

► Service Urbanisme

03 59 68 40 25
urbanisme@cc-flandreinterieure.fr